



# POLITIQUE

---

## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

---

2025

*Version 1.0*



SOCIÉTÉ DES CENTRES COMMERCIAUX SAS

Centre d'Affaires La Boursière – BP 11 – 92357 Le Plessis-Robinson cedex – T : +33 1 39 63 69 00

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 994 720 Euros – Siège Social : 22 Place Vendôme, 75001 Paris – T : +33 1 42 60 37 77 – R.C.S 689 801 231 PARIS  
Carte Professionnelle délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie : Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce – Gestion immobilière – Syndic  
N° CPI 7501 2017 000 020 442

[www.scc-lsgi.com](http://www.scc-lsgi.com)

<b>Date de création :</b>	2025
<b>De :</b>	<b>Agathe BONVALET</b> – Responsable RSE <b>Fabien PUIS-CAILLARD</b> – Directeur Adjoint Technique Sécurité et Transition Energétique
<b>Validé par :</b>	<b>Thomas LEVEQUE</b> – Secrétaire Général
<b>CC :</b>	<b>Maurin NADAL</b> – Président du Directoire <b>Nathalie LE CHENADEC</b> – Directrice des Ressources Humaines du Directoire  <u>Membres du Comité Exécutif Opérationnel :</u> <b>Raphaël CAMPOS</b> – Directeur du Leasing et du Marketing Corporate <b>Florent VALLON</b> – Directeur du Business Development et de l'Asset Management (compte de tiers) <b>Olivia LOPEZ</b> – Directrice de l'Exploitation, de la Gestion Immobilière et de la MOD <b>Roméo PHAM</b> – Directeur de la Gestion Locative

### Historique des versions

<b>Date</b> (JJ/MM/AAAA)	<b>Version</b>	<b>Identité - Fonction</b>	<b>Mises à jour réalisées</b>
08/04/2025	1.0	Agathe BONVALET – Resp. RSE	Création du document

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
1. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE .....	4
2. ENGAGEMENTS .....	5
3. MISE EN ŒUVRE ET GOUVERNANCE .....	6
CONCLUSION .....	6

## INTRODUCTION

À la SCC, nous avons pleinement conscience de l'impact de nos activités sur l'environnement, et nous nous engageons à adopter des pratiques ambitieuses et durables afin de répondre aux attentes de nos parties prenantes. En tant qu'acteur majeur de la gestion de centres commerciaux, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique et la préservation des ressources.

Notre engagement énergétique repose sur une approche proactive et globale, intégrant la réduction de notre consommation d'énergie, la diminution de nos émissions de CO<sub>2</sub>, l'optimisation de nos pratiques en matière de gestion de l'énergie et la mise en place de solutions innovantes pour une performance énergétique optimale. Cet engagement s'applique à l'ensemble de nos activités, y compris la gestion de nos centres commerciaux, le fonctionnement de nos bureaux et les déplacements de nos collaborateurs.

Cette politique énergétique s'inscrit dans notre stratégie de développement durable et repose sur l'amélioration continue de nos pratiques, en veillant à respecter – et lorsque cela est possible, dépasser – les exigences réglementaires et les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique.

### 1. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

- **Optimiser la consommation énergétique** : Réduire la consommation d'énergie de nos centres commerciaux et de nos bureaux de manière continue, grâce à une gestion proactive et à l'adoption de technologies et pratiques énergétiques innovantes.
- **Améliorer la performance énergétique** : Suivre régulièrement les indicateurs de performance énergétique de nos centres commerciaux et bureaux, et appliquer des actions correctives pour garantir une amélioration continue.
- **Se conformer à la réglementation** : Assurer la conformité avec les réglementations et certifications nationales et internationales applicables à la gestion de l'énergie, y compris le décret tertiaire et la norme ISO 50001.
- **Sensibiliser et former nos parties prenantes** : Impliquer et former nos collaborateurs, prestataires et partenaires à la gestion de l'énergie, en les sensibilisant à l'importance de la réduction de la consommation énergétique et en les encourageant à participer activement à nos initiatives.

## 2. ENGAGEMENTS

- 1 **Optimisation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) :** Nous sensibilisons sur les bénéfices de l'installation de systèmes intelligents pour améliorer la performance énergétique, et les accompagner lorsqu'ils choisissent de moderniser les équipements pour une meilleure performance énergétique, installation de systèmes intelligents ajustant la consommation selon l'occupation des espaces.
- 1 **Disponibilité des informations et des ressources :** Nous garantissons la disponibilité de l'information, des outils et des ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs et cibles énergétiques, en impliquant pleinement toutes les parties prenantes dans la gestion de l'énergie.
- 1 **Respect des exigences légales et autres :** Nous nous engageons à respecter toutes les exigences légales et autres exigences relatives à l'efficacité et la consommation énergétiques. Cela comprend les lois, règlements et autres obligations applicables à la gestion de l'énergie.
- 1 **Amélioration continue de la performance énergétique :** Nous engageons à poursuivre l'amélioration continue de notre système de management de l'énergie (SMÉ), en intégrant régulièrement des mises à jour, des évaluations et des ajustements pour atteindre une meilleure performance énergétique.
- 1 **Fixation d'objectifs énergétiques :** Des objectifs et des cibles énergétiques sont fixés annuellement et intégrés dans notre planification stratégique afin de garantir la réduction continue de la consommation d'énergie.
- 1 **Suivi et évaluation :** Nous suivons régulièrement notre consommation d'énergie grâce à des indicateurs de performance énergétique détaillés et mettons en place des actions correctives en fonction des résultats observés.
- 1 **Ressources humaines et matérielles :** Nous fournissons les ressources nécessaires, tant humaines que matérielles, pour garantir l'amélioration de la performance énergétique de nos sites.
- 1 **Rénovation durable :** Les activités de rénovation et de conception prendront en compte l'amélioration continue de la performance énergétique, en intégrant des solutions économes en énergie.
- 1 **Achats responsables :** Nous favorisons l'achat de produits et de services économes en énergie, ayant un impact positif sur la performance énergétique de nos installations

### 3. MISE EN ŒUVRE ET GOUVERNANCE

Cette politique a été approuvée par la Direction de la SCC et constitue un engagement structurant de notre stratégie RSE.

Toutefois, il est important de souligner que la SCC agit en tant que gestionnaire et conseil pour le compte de ses mandants, propriétaires des centres commerciaux. Par conséquent, la mise en œuvre des actions relatives à la gestion des énergies et des consommations sur les sites que nous gérons est en partie conditionnée à l'approbation et aux décisions de ces derniers. Nous nous engageons à les accompagner et à les conseiller afin d'intégrer les meilleures pratiques environnementales dans la gestion de leurs actifs.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par le Service RSE, sous la supervision du Secrétaire Général, qui veille à son application et à son amélioration continue.

### CONCLUSION

Cette politique énergétique est un pilier fondamental de la stratégie RSE de la SCC. Elle guide nos actions pour faire de nos centres commerciaux et de nos bureaux des espaces exemplaires en matière de transition énergétique et de gestion durable de l'énergie.

Cette politique sera régulièrement réévaluée afin de garantir sa pertinence et son efficacité continue dans la durée.

Cette politique entre en vigueur à compter du 1er janvier 2025 et sera réévaluée annuellement pour garantir son efficacité et sa pertinence.

**Maurin NADAL**  
Président du Directoire  
Avril 2024